

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIER.

PRIX DES INSERTIONS. Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Hiver à partir du 25 Décembre 1876.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Étampes, Paris, etc.) and times for various routes.

Bulletin politique.

Étampes, vendredi 27 avril.

Les vacances parlementaires sont près de finir. Nos sénateurs et nos députés ont pu réfléchir aux graves événements qui se sont produits depuis le commencement d'avril.

Combien l'évêque d'Angers n'eût-il pas mieux agi dans l'intérêt de l'Église et de la religion en n'adressant pas à M. Martel une lettre virulente pour se plaindre de la publicité que le Ministre de la Justice a cru devoir donner à la circulaire adressée aux évêques.

Cette lettre a dû amener une réponse de M. Martel, elle a été brève, mais sévère; elle a rappelé l'évêque au sentiment des convenances. Depuis, de nombreuses pétitions ont été adressées au Président de la République.

Nous espérons que le clergé aura assez de sagesse et de patriotisme pour se tenir en paix en présence des graves événements qui se préparent.

A la rentrée des Chambres, nos représentants auront beaucoup à faire. Et d'abord le Sénat aura à examiner la proposition déjà votée par la Chambre des Députés, et portant abrogation du décret de 1852 sur la presse.

Guyane, voté par la Chambre des Députés; le projet de M. Dufaure sur les tribunaux de première instance, etc., etc.

L'Assemblée Nationale devra examiner la question des chemins de fer, le titre 1er de la loi municipale et la proposition de M. Cuneo d'Ornano tendant à l'abrogation de la loi de 1875 sur la presse.

Les commissions d'initiative sont en outre saisies de plusieurs propositions intéressantes, notamment celle de M. Benjamin Raspail sur le mariage des prêtres.

On s'attend aussi à un discours que doit prononcer à la tribune M. Thiers, à l'occasion de la proposition Laisant sur le service militaire.

La guerre est officiellement déclarée depuis le 23; c'est ce jour-là, en effet, que M. de Nélidoff a fait remettre à Savfet-Pacha, par le premier interprète de l'ambassade russe, une déclaration portant que la Russie rappelle ses représentants après avoir épuisé tous les moyens de conciliation.

De son côté, la Sublime Porte a envoyé à tous ses ambassadeurs auprès des grandes puissances une très-longue circulaire qui répond au manifeste russe.

Malgré tous ces documents diplomatiques et malgré tous les beaux sentiments d'humanité qu'on a exprimés de part et d'autre, la guerre n'en est pas moins déclarée et acceptée.

Nous n'avons cessé, depuis que la guerre

nous a paru imminente, de dire que la France ne devait pas intervenir dans le conflit des Russes et des Turcs. Nous le répéterons aujourd'hui plus que jamais, nous ne sommes pas en situation de prendre parti dans une guerre aussi grave.

« Les circonstances ne permettent pas d'espérer le maintien de la paix, et les temps semblent proches où tous les gouvernements se verront obligés de faire appel à toutes leurs forces pour assurer leur propre existence. »

Le feld maréchal a exprimé aussi ses craintes en voyant la réorganisation de notre armée, et pour obtenir le crédit supplémentaire nécessaire afin d'augmenter le nombre des officiers de l'armée allemande.

Ces paroles doivent nous faire réfléchir, contribuer à nous rendre prudents, mais surtout nous montrer que nous ne devons pas cesser un seul instant de nous fortifier tout en ne nous montrant point agressifs vis-à-vis des Allemands.

l'Allemagne, le traité de Paris ne serait pas aujourd'hui déchiré si ouvertement. Ce n'est pas quand on est aussi abandonné, quand on a des plaies à cicatriser qu'il est prudent de s'engager dans de nouvelles aventures.

Affaire Cassagnac.

Samedi ont eu lieu devant la Cour d'assises de la Seine les débats de l'affaire du Pays. Rappelons en peu de mots l'origine des poursuites. Dans la lettre qu'il adressait le 21 février à M. le président de la Chambre des députés pour lui demander l'autorisation de poursuivre M. Paul de Cassagnac.

Quatre délits distincts étaient relevés à la charge de MM. Paul de Cassagnac et Piel, à raison d'articles parus dans les numéros de leur journal des 1er, 2, 18 février.

M. le procureur général Imbard de Lefebberg, assisté de M. l'avocat général Bérard des Glajeux, ont fait lecture de l'accusation.

M. Lachaud était chargé de la défense des accusés. Les débats ont duré jusqu'à sept heures du soir.

Après les répliques d'usage, le jury est entré en délibération. Le verdict décharge M. Piel et déclare M. Paul de Cassagnac coupable du délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République.

En conséquence, la Cour a condamné M. Paul de Cassagnac à deux mois d'emprisonnement et à 2,000 francs d'amende.

Le 25 avril est venu devant la chambre des appels correctionnels l'appel interjeté par MM. Piel et Paul de Cassagnac, contre le jugement de la 8e chambre de police correctionnelle.

M. Piel a 1,000 fr. d'amende; M. Paul de Cassagnac à deux mois de prison et 3,000 francs d'amende.

Les prévenus s'étant désistés des appels relatifs aux jugements sur les incidents du début de l'audience du 5 avril, acte leur a été donné de leur désistement.

Le rapport a été présenté par M. le conseiller Miller. Après la plaidoirie de M. Lachaud, le requérant de M. l'avocat général Chevrier et une réplique du défenseur, la cour rend un arrêt confirmant la décision des premiers juges.

Feuilleton de l'Abcille DU 28 AVRIL 1877.

LA BALLE D'IRÈNE

IV

Pour ne pas vous faire attendre, reprit le vieux conteur, Irène est ma petite-fille.

Elle a perdu sa mère. On l'avait mise au couvent. Ce régime ne lui réussit pas. L'institutrice qui nous la ramena consentit à rester auprès d'elle pour achever son éducation.

Une excellente femme, allez! Sa santé délicate lui fit obtenir les dispenses nécessaires, comme qui dirait un congé illimité. Le dévouement qu'elle partageait entre de nombreuses élèves, elle le consacra désormais à une seule, objet de sa prédilection.

Son autorité ne fut pas de trop dans le premier moment. Notre turbulente fillette était ivre de liberté. Mais la sœur Agathe n'avait qu'à lui dire d'une certaine façon : Irène! Et tout aussitôt celle-ci revenait, docile et calmée comme par enchantement.

On ne vit jamais enfance plus charmante! Le dicton : Ça ne fit que croître et embellir, semble avoir été fait

exprès pour elle. Des cheveux d'or et de grands yeux noirs. Les traits délicats et purs à rappeler ceux des vierges qu'on voit dans les tableaux d'église.

Je revois encore sa première rencontre avec le marquis. Il fut frappé du son de voix de l'enfant. Déjà la vue du vieillard commençait à baisser. Il l'attira vers lui pour la regarder de plus près.

— Ami, me demanda-t-il, ne trouves-tu pas qu'elle ressemble à mon Alice?

Il y avait du vrai. Figurez-vous que c'est elle qui vous est rendue, lui répondis-je, aimez-la comme votre fille!

Je crois, Dieu me pardonne! que ce vœu s'est réalisé. Le vieillard prit en affection la fillette. Rien qu'à la voir, il se déridait, et, tout naturellement, le sourire retrouva le chemin de ses lèvres.

Quand les jambes vinrent à lui manquer, lorsqu'Irène allait le chercher en voiture, il ne se faisait plus prier, je vous l'atteste! On ne le voyait jamais s'en retourner sans qu'il emportât, suivant la saison, des rhododendrons ou des hortensias, un bouquet de Bruneval. Et qui l'avait cueilli, façonné tout exprès? Irène Guérin. C'était

maintenant une demoiselle. Que de prévenances et de tendresses pour son vieil ami! Certes, je ne suis pas jaloux de mon titre de grand-père, mais on eût dit vraiment qu'elle en avait deux... Je croirais même que le plus aimé n'est pas le bonhomme Nicolas.

Les choses allèrent donc ainsi jusqu'à la guerre contre la Prusse.

Attention! Voilà que nous arrivons au plus extraordinaire. Je vous répète et vous garantis d'avance, Monsieur, que tout ce qui me reste à dire est vrai de vrai.

V

Mon Irène avait alors dix-huit ans, une beauté accomplie. Du reste, vous en jugerez. Patience!

Je vous ai dit l'âge de monsieur le marquis. S'il n'avait eu que la soixantaine, ou tant seulement des yeux meilleurs, rien ne l'aurait retenu de rejoindre Charette ou Cathelineau.

Quand le journal nous apprenait les efforts désespérés des braves garçons qui s'enrôlaient de toutes parts pour défendre le pays : « Ah! disait-il, quel malheur qu'il n'y ait pas là un Bruneval! »

Jamais on n'aurait supposé que l'invasion gagnât la Normandie... et si loin... jusqu'à la mer!

Déjà les Prussiens occupaient tout le département de

l' Eure, qui confine au nôtre. Ils étaient à huit lieues d'ici. On les sentait venir.

Cependant, nos bois n'avaient encore été traversés que par des francs-tireurs et par les mobiles de l'Ardèche.

Personne dans nos alentours qui n'en garde un fier souvenir.

J'étais resté presque seul au château, malgré les prières d'Antoine, qui aurait voulu me voir auprès de lui.

Une après-midi de décembre, je vois arriver la berline. Un domestique de confiance la conduisait. A l'intérieur, Irène, le marquis et sœur Agathe.

Ma petite-fille saute à terre, elle accourt vers moi. — L'ennemi s'approche, grand-père, et je viens te chercher...

Déjà je refusais, m'étant mis en tête de ne pas déguerpir. — J'ai pris en passant M. le marquis, poursuivit-elle, il te décidera.

Là-dessus nous entrons et la bataille s'engage au coin du feu, car il faisait grand froid. Un temps de neige. Irène m'expose que dans des fermes isolées, vers Pont-Audemer, les Prussiens commettent toutes sortes de brutalités.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Police correctionnelle.

Audience du 25 Avril 1877.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants :

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— GERMAIN Henri-Narcisse dit Bulet, 49 ans, journalier à Ormay-la-Rivière; 6 jours de prison et aux dépens, pour outrage public à la pudeur.

— LEMAITRE Alexis-Julien, 52 ans, vétérinaire à Etampes; — ROUVET Claude-Marie, 33 ans, marchand de chevaux, route d'Orléans, 91, à Paris-Montrouge; Lemaitre, 46 fr. d'amende; Rouvet, 50 fr. d'amende et solidairement aux dépens, pour avoir vendu un cheval soupçonné d'être atteint de maladie contagieuse.

— HYBRAN Pierre, 38 ans, garde-moulin à Boissy-la-Rivière; 46 fr. d'amende et aux dépens, pour coups et blessures volontaires.

— PRADOT Jules-Certin, 26 ans, journalier à Saclas; 48 heures de prison, 16 fr. d'amende, pour bris de clôture, et 5 fr. d'amende et aux dépens, pour ivresse manifeste dans un lieu public.

* * MM. les Répartiteurs de la commune d'Etampes se réuniront lundi, 30 de ce mois, à deux heures de relevée, à l'Hôtel-de-Ville, à l'effet de délibérer sur diverses réclamations faites en matière de Contributions Directes.

* * Le 24 de ce mois, le nommé Nancy Célestin, journalier, demeurant rue de l'Île, à Saint-Martin, et qui était atteint d'épilepsie, est tombé dans la rivière la Louette, à la suite d'une attaque, et s'est noyé. Son corps a été retiré vers six heures du soir, derrière le Moulin à Tan. La hotte qu'il portait sur son dos, et dans laquelle se trouvaient ses outils, s'était arrêtée à la grille du moulin où elle a été repêchée.

* * Nos lecteurs savent par expérience l'extrême réserve que nous apportons dans la publication des faits qui peuvent atteindre l'honorabilité des familles. C'est pour cette raison que nous avons gardé un silence absolu sur l'arrestation du sieur Crépatte, concierge du Tribunal de notre ville, sous la prévention d'attentat à la pudeur.

Notre réserve n'a plus sa raison d'être aujourd'hui, l'instruction étant complétée.

L'inculpé Crépatte, renvoyé devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise, y sera jugé dans la séance du jeudi 3 mai prochain. Nous ferons connaître le résultat de cette triste affaire.

* * M. Renoult, aubergiste, qui, pendant la saison d'hiver, tient un bal dans son établissement rue Saint-Martin, a donné, dimanche dernier, une soirée dansante au profit des pauvres. La recette a produit une somme de 15 fr. 50, qui a été versée à la Mairie.

* * Le nommé Bernard, ce chef de malfaiteurs, dont nous avons annoncé les méfaits, l'incarcération, l'évasion, puis sa réintégration dans la prison de Corbeil, vient de mourir à la suite des blessures qu'il s'était faites en sautant du deuxième étage de la maison d'arrêt.

* * M. le Ministre de la Guerre vient de donner l'ordre à la Direction de l'artillerie de Versailles de tenir à la disposition de la ville d'Etampes, soixante-quinze fusils à percussion pour la compagnie des sapeurs-pompiers.

* * Le cirque américain Myers, qui fait actuellement les délices de la place du Château-d'Eau, à Paris, va bientôt cloûrer ses représentations hivernales. Nous apprenons qu'il se propose de donner quelques séances à Etampes, pendant le mois de mai prochain.

COURDIMANCHE. — Une battue aux sangliers aura lieu lundi prochain, dans les cantons de La Ferté-Alais et de Milly. Cette battue est organisée par M. Servant, lieutenant de l'ouvrier, qui, dit-on, possède quatre-vingts chiens anglais. On se réunira à Courdimanche.

SAINT HILAIRE. — La dame Rousseau, née Anne-Scholastique Marchaudon, âgée de soixante-dix-neuf ans, a été trouvée asphyxiée dans la rivière de Louette. Tout fait supposer qu'il n'y a pas eu suicide, car on a pu constater que cette malheureuse femme s'était rendue à l'endroit où elle s'est noyée avec un seau pour puiser l'eau.

Le classement des chevaux, juments, mulets et mules, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, aura lieu du 15 mai au 15 juin. (Circulaire ministérielle du 10 avril 1877.)

intervenir; elle l'y engageait. Je les interrompis tout à coup :

— Silence!...

Par la fenêtre, vers laquelle j'étais tourné, je venais d'apercevoir un homme qui sortait avec précaution du bois, la carabine à la main.

— Est-ce un Allemand? demanda sans trembler la fillette, qui avait suivi la direction de mon regard.

— Non, lui répondis-je, ce doit être quelque franc-tireur. J'en ai déjà vu, mais pas encore de cet uniforme.

L'uniforme de celui-là se composait d'une vareuse noire et d'une sorte de casquette à l'anglaise. Ses grandes bottes de cuir fauve lui montaient plus haut que le genou. Une couverture grisâtre s'enroulait en bandoulière de son épaule à sa hanche. Au ceinturon, la cartouchière et divers autres objets dont on ne pouvait se rendre compte à distance.

Nous ne causions plus, nous regardions. Sœur Agathe s'était mise en prière.

L'inconnu s'arrêta vers le milieu de la pelouse et fit sans doute entendre un signal qui ne parvint pas à nos oreilles, car deux autres hommes armés et vêtus de même se montrèrent aussitôt et vinrent s'aboucher avec lui. C'était le chef.

— Rien à craindre! murmurai-je. Je vais leur offrir un verre d'eau-de-vie de cidre et les congédier. Mais il vaut mieux qu'ils ne soupçonnent pas ici la présence d'une jeune fille. Pour plus de sûreté, montez tous les trois dans la chambre de monsieur le marquis.

Il faut vous dire que cette chambre avait été pieusement respectée par Antoine. Là mon vieux maître était encore chez lui.

— Dans Seine-et-Oise, les Conseils municipaux s'assembleront en session ordinaire, le 12 mai prochain; la durée de cette session est fixée à dix jours.

— Une décision de M. le Ministre des Finances a autorisé les concessions d'établissements de postes gérés par des facteurs boîtiers, dits municipaux, aux communes situées sur le parcours des courriers ou possédant une gare de chemin de fer.

— Le musée de Cluny vient de s'enrichir d'une statue tumulaire du XI^e siècle: c'est celle de Blanche de Bretagne, femme de Jean I^{er}, morte en 1283.

— On annonce la mort d'un ingénieur en chef de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, M. Compoing.

Fanfare d'Etampes.

La Fanfare d'Etampes donnera, le 3 mai prochain, un second concert à ses Membres honoraires.

M. et M^{me} LARY, des théâtres Lyrique et de la Renaissance, M. MARIETTI, de l'Opéra National et M. RICHOU, élève de M. Talbot, apporteront leur concours à cette soirée qui sera très-atrayante et dont voici le programme :

Première partie.

1. — La Rustière, ouverture, exécutée par la FANFARE.
2. — La Coûte de l'Émir, air tiré de l'opéra, chanté par M^{me} LARY.
3. — Le Chantre d'Ecorcheville, grande scène bouffe, exécutée par M. LARY.
4. — Caprice sur la romance de Joseph, de Mehul, pour violoncelle et piano.
5. — Air varié pour cornet à piston, accompagné par la FANFARE.
6. — Un Jour de printemps, poésie dite par M. RICHOU.
7. — Conférence scientifique-dramatico-comique de M. Bassinoire, par M. LARY.
8. — La Croix d'honneur, ouverture, exécutée par la FANFARE.

Seconde partie.

1. — La Mauresque, ouverture, exécutée par la FANFARE.
2. — Au Printemps, mélodie, chantée par M^{me} LARY.
3. — Trop timide, chansonnette comique, chantée par M. LARY.
4. — Il Trovatore, de Verdi, fantaisie pour violoncelle avec accompagnement de piano.
5. — Fantaisie exécutée sur le cornet à piston.
6. — Si j'étais fleur, chansonnette, chantée par M. LARY.
7. — Le Crapaud, poésie dite par M. RICHOU.
8. — Guinette, polka, exécutée par la FANFARE.

On terminera par

AVANT LA NOCE

Opéra-comique en un acte.
Ilyacinthe. M. LARY. — Marie. M^{me} LARY D'ASTRUC.
Rôles qu'ils ont joués à Paris.

Le Piano sera tenu par M. MARIETTI.

On peut se procurer des cartes de Membre honoraire chez M. HERBEL, concierge de la Mairie.

Un autographe de Geoffroy Saint-Hilaire.

Dans le courant du mois de février dernier, on a vendu à la salle de vente de la rue des Bons-Enfants, à Paris, la première partie des autographes et de documents historiques composant la collection de M. Benjamin Fillon. Dans le catalogue de cette vente, nous remarquons, sous le n^o 78, une lettre d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire que nous aurions voulu voir acquérir pour le Musée d'Etampes. Cette lettre a été adjugée pour le prix de 42 fr. Voici comment s'exprime le catalogue en question :

« Lettre avec signature à Jullicn, directeur de la Revue encyclopédique; Paris, 13 mai 1825, 3 pages in-8^o. Puis le catalogue cite de cette lettre l'extrait suivant :

« Le projet pour jeudi ne peut être mis à exécution. Je suis tenu d'aller faire, dans un château, près Pontoise, un voyage philosophique. J'y vais étudier les amours des taupes. Elles sont en plein travail; y aller deux jours plus tôt ou deux jours plus tard serait manquer une observation précieuse. J'ai un grand travail sur la génération que je poursuis avec persévérance. Les taupes sont des êtres merveilleux en fait de puissance génératrice. En ce moment, il y a plus de liqueur, pour les libations à dame Vénus, chez un bon mâle de taupe, que chez tel autre bon mâle de plus grande espèce, que vous entendez bien. »

Dans la même vente on a adjugé, sous le n^o 36 et pour la somme de 32 fr., une lettre de René-Antoine Ferchault de Réaumur, physicien et naturaliste, inventeur du thermomètre.

Cette lettre, qui était adressée à un savant de Troyes, est une dissertation de Réaumur « sur les raisons qui empêchent les poules d'une basse-cour de montrer beaucoup d'envie de couver. » Réaumur déclare qu'une

Dès qu'il eut disparu, en emmenant Irène et sœur Agathe, je sortis et me dirigeai vers la pelouse.

Le chef des francs-tireurs vint à ma rencontre. Il était jeune et de haute taille.

Un superbe garçon, par ma foi! Des manières distinguées. La physionomie en même temps douce et fière. Il ne me sembla pas inconnu. Je me dis tout d'abord : où donc ai-je déjà rencontré ce gentilhomme?

— Monsieur, demanda-t-il poliment, seriez-vous assez bon pour m'apprendre quel est ce château?

— Le château de Bruneval, lui répondis-je.

Une soudaine émotion se manifesta sur ses traits. Il eut un sourire qui me frappa. Comme pour saluer le vieux manoir, il se découvrit.

En ce moment, deux autres francs-tireurs accouraient.

— Les voilà, dit l'un d'eux, ils viennent!

Déjà le jeune chef s'était remis de son trouble étrange.

— Un vieillard et deux dames viennent d'arriver ici, me dit-il. Peut-être la voiture n'est-elle pas encore dételée, qu'ils repartent en toute hâte et n'appréhendent rien. Nous protégerons leur retraite.

Puis se retournant vers celui de ses hommes qui venait de parler :

— Combien sont-ils?

— Une quinzaine au moins! mon lieutenant.

— Bah! conclut-il bravement, nous sommes cinq!...

VI

Je courus vers l'écurie. Déjà les chevaux mangeaient au râtelier. Baptiste, le cocher, n'était plus là. Sans

bonne maison rustique serait un ouvrage très-important.

Etampes en 1711.

Lettre de l'abbé Lebeuf, chanoine d'Auzerre, à l'abbé Fenel, chanoine de Sens, du 14 octobre 1744.

Parlons maintenant d'Etampes: c'est une ville fort longue, assez peuplée. La première église que j'ai vue est Saint-Martin, paroisse qu'on voit par sa disposition avoir été une collégiale. L'église est fort semblable à votre cathédrale pour la structure intérieure, surtout du chœur et des contours. Informez-vous, je vous prie, de l'archidiacre (4), s'il sait de quels saints sont les reliques d'une chaise qui est élevée derrière le grand autel. Un habitant que j'y trouvai me dit qu'elles étaient de saint Prix et de ses compagnons et qu'on le prêchait ainsi; qu'ensuite on recommandait la dévotion à saint Tanta et saint Marga; ces mots me paraissent suspects: je croirais que ce seraient les Huguenots qui les auraient inventés. M. Chastelain a écrit que cette église existait dès le temps de Clovis. Je n'y ai rien trouvé que du XI^e siècle au plus.

Il y a une crypte sous l'autel de la collégiale de Notre-Dame, mais on l'appelle de Saint-Barthélemy. J'ai vu chanter en cette église (la plus mal tournée et configurée du monde, quoique solide en manière de fort et ancienne de 600 ans), la messe de Saint-Seraïn, abbé, le 2 octobre. Le sacristain me dit que c'est l'ancien patron, et qu'on fait ainsi de lui tous les ans double majeur. Chastelain m'apprend que c'est un confesseur du diocèse de Troyes. Cette crypte m'a fait penser à quelque tombeau. On dit cependant qu'il n'y en a pas. Vos anciens calendriers manuscrits mettent, au 2 octobre, *Serenii epi. conf.* Voyez votre martyrologe manuscrit.

L'église paroissiale de Saint-Bazile n'a rien d'ancien que son clocher et son portail, qui est une rhapsodie des pièces les plus mal taillées. M. Chastelain y a eu une main bénissante, ce qui lui a fait donner le titre de portail Constantinien, mais cela n'est que du XI^e au XII^e siècle, c'est le jugement dernier. Est-il bien sûr que cette église ait saint Bazile, le docteur, originairement pour patron? Ne serait-ce pas saint Bazile, de Nîmes, célèbre martyr? Comme Saint-Gilles, autre paroisse d'Etampes, j'aurais plus d'inclination à la croire de Saint-Loup. J'ai voulu voir l'abbaye de Morigny, si célèbre dans l'histoire. J'y trouvai le curé de Saint-Germain, qui la desservait. Elle est fort délabrée; il y a des restes d'édifices du XI^e siècle et depuis.

(Ext. de la correspondance de l'abbé Lebeuf publiée par la société des Sciences de l'Yonne.)

— Plébiscite international des Roses. — Le Journal des Roses, dont le rédacteur en chef est M. Camille Bernardin, à Brie-Comte-Robert, et le propriétaire-gérant, M. S. Cochet, à Suisses, près Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), fait un appel à tous les roséristes et amateurs de roses de la France et de l'étranger, à l'effet de déterminer quelles sont les cinquante meilleures variétés de roses.

Chaque amateur est prié, en conséquence, de vouloir dresser la liste, par ordre de mérite, des cinquante variétés de roses qui, d'après lui, sont les plus recommandables.

Ces bulletins de vote devront être adressés, par lettre affranchie, au bureau du journal, avant le 1^{er} juillet 1877; chaque votant voudra bien accompagner son bulletin de sa signature et indiquer ses qualités, profession et domicile.

Le résultat du dépouillement sera publié dans le Journal des Roses.

Volontariat d'un an. — Les jeunes gens qui veulent jouir en 1877 du bénéfice du volontariat d'un an, devront déposer, du 4^e au 31 août prochain, une demande sur papier au timbre de 60 centimes, écrite et signée par eux, à la préfecture de leur département bureau militaire.

Les examens prescrits par l'art. 54 de la loi du 27 juillet 1872, auront lieu du 15 au 30 septembre. Les engagements seront remis à la mairie du chef-lieu du département, du 25 octobre au 5 novembre.

— Chacun sait que la lune rousse, tant redoutée dans les campagnes, est celle qui apparaît en avril et finit en mai. Cette année, elle a commencé le 13, avant-veille de la saint Patern, deviendra pleine le 2 et finira le 12 mai. Après l'hiver clémente que nous avons passé, il est permis d'espérer que la durée de la lune ne sera

(1) Avant la révolution, Etampes faisait partie de l'archidiocèse de Sens.

doute à la fontaine, pour leur chercher de l'eau? Non! personne encore. J'attendis, et vous devez comprendre avec quelle impatience. Il arrive enfin. Nous nous en revenons bien vite ensemble, mais vers la chambre du marquis. Plus d'un quart d'heure s'était écoulé déjà!

Irène avait voulu passer dans une pièce voisine afin d'avoir vue sur la forêt. C'était par-là, en arrière du château, que se trouvaient les francs-tireurs. Mais ce fut en vain que mes yeux les y cherchèrent. Ils avaient disparu, comme par enchantement.

En face de la fenêtre s'ouvrait une allée de chasse. Tenez! celle que nous apercevons d'ici. Elle est coupée vers son milieu par un profond ravin, dont il faut descendre et remonter la pente pour arriver au château. Irène et le marquis regardaient dans cette direction.

Lorsque j'eus expliqué l'urgence de fuir, aussitôt du moins que la voiture serait prête :

— Ne serait-il pas trop tard! me dit-elle, ils approchent!

En effet, dans l'avenue, les casques d'une troupe de cavaliers resplendissaient aux rayons du soleil couchant.

Ils allaient atteindre le val; ils s'y abîmèrent.

— Descendons, m'écriai-je, il leur faut encore dix minutes...

Elle m'interrompit :

— Et celui-ci que tu ne vois pas?... Regarde encore!

Alors seulement j'aperçus l'éclaircie, le hulan qui précède toujours les autres. Il était là, tout près, cheminant sur la lisière du bois, dans l'ombre.

A l'entrée de la clairière, il se haussa sur les étriers, le sabre d'une main, dans l'autre un revolver, longuement il explora des yeux tous les alentours.

marquée par aucun de ces phénomènes météorologiques qui ont trop souvent justifié ce proverbe :

Les gelées de la lune rousse
De la plante brûlent la pousse.

Grande lune rousse, soyez-nous paternelle.

— M. Guilbert, le météorologiste d'OEuilly, adresse aux journaux la note suivante :

« Fidèle à la promesse que j'ai faite l'an dernier, d'indiquer cette année, en temps utile, la période invariable dans laquelle le ravage des gelées printanières est le plus à craindre, je me fais un devoir de vous informer que, selon le résultat de mes observations météorologiques, ce n'est pas, comme l'an dernier, dans la lune de mars, la période des quatre jours avant le périégée, qui a lieu le 4 avril, à 8 heures 26 minutes du soir, mais que c'est dans la lune d'avril, la période des deux jours avant et des six jours après le périégée, qui aura lieu le 2 mai, à 3 heures 9 minutes du matin, dans laquelle il y aura notamment une gelée, environ à zéro, plutôt au-dessous qu'au-dessus, laquelle fera du ravage sur la vigne et les arbres fruitiers. »

Nous ne tarderons pas à voir si les prédictions ci-dessus se réalisent.

Statistique.

— Il est né en France, pendant l'année 1876, 66,976 enfants naturels des deux sexes. Si l'on rapproche ce chiffre du total des naissances, 950,975 pendant la même année, on voit que sur quatorze nouveaux-nés, treize sont conçus et mis au monde dans les liens du mariage. Cette proportion déjà considérable des enfants naturels, 4 sur 14, s'augmente d'une façon déplorable lorsqu'on examine isolément le département de la Seine, où, sur 58,410 naissances, on en compte 9,616 d'illégitimes, soit une sur six.

Les moralistes qui voudraient là-dessus faire des raisonnements, ont beau jeu.

— Il résulte d'un travail fait par la grande chancellerie de la Légion d'honneur que l'effectif des membres de l'ordre touchant un traitement est aujourd'hui de 36,023, comprenant :

Grands-croix.....	44
Grands-officiers.....	185
Commandeurs.....	932
Officiers.....	4,823
Chevaliers.....	30,039
Total égal.....	36,023

A ce nombre, il faut ajouter à peu près 21,000 membres civils, ce qui porte à plus de 57,000 le nombre des personnes portant le ruban rouge.

— La librairie Lorenz vient de publier un catalogue des journaux paraissant à Paris, qui nous apprend que 836 feuilles quotidiennes, hebdomadaires, etc., se publient à Paris, dont 49 journaux religieux, 66 de jurisprudence, 85 d'économie politique et de commerce, 20 de géographie et d'histoire, 74 de lecture récréative, 20 d'instruction, 52 de littérature, philologie et biographie, 45 de beaux-arts, 3 de photographie, 9 d'architecture, 4 d'archéologie, 8 de musique et 7 de théâtre, 68 de modes (dont 3 de coiffures), 77 de technologie (industries diverses), 74 de médecine et pharmacie, 43 de sciences, 22 d'art militaire et marine, 31 de sciences agricoles, 46 de sciences hippiques et 17 divers. Le nombre des journaux politiques quotidiens est de 51, celui des revues politiques de 14.

W A R M E T E S

Le Printemps.

Quelle admirable saison pour le cultivateur! Après de longs mois restée sans parure, la terre a revêtu sa robe d'espérance. Tout sourit au laboureur; tout, en effet, semble lui dire: Espère. Les blés, les seigles, les orges, toutes les plantes des champs sont là droites, vigoureuses, gonflées de sève, pleines d'heureuses promesses. Et déjà dans l'herbe tendre, le cultivateur voit l'épi mûr incliné sous le poids du grain qui fera oublier les mauvais jours, nourrira la famille, donnera plus d'indépendance au père, plus d'instruction aux enfants, plus de force et de richesses à la patrie. Et alors, le cœur rempli, le courage ranimé, l'homme des champs s'arrête au milieu de la plaine, il plonge ses regards dans l'infini, il s'enivre des senteurs printanières, et, à son insu, il se pénétre des mystérieuses harmonies de la nature. Il entend avec bonheur l'alouette, son compagnon, ce gai plébien des campagnes, qui porte jusqu'en face du soleil ses chants d'amour et d'espérance.

Aux premiers rayons de l'astre bienfaisant, le blé,

Personne ne se montrait. Aucun bruit. Notre Prussien se remit en marche.

Il était au milieu de la pelouse: il venait de frôler ce groupe de platanes lorsque nous le vîmes tout à coup tressauter sur son cheval et tomber dans l'herbe.

Ainsi que je le sus plus tard, il avait été pris au lasso par le lieutenant. Deux de ses hommes bondirent sur le prisonnier, le garrottèrent, le bâillonnèrent, et cela si lestement qu'il ne jeta pas un cri. On l'emporta sous bois. Déjà le cheval s'y trouvait caché.

La pelouse redevint silencieuse et déserte. Impossible de pressentir qu'elle fût le centre d'une embuscade...

Au bout de quelques minutes les casques commencèrent à surgir du ravin. L'escouade s'avançait lentement, elle fit même une courte halte, comme pour se mieux assurer qu'aucun signal d'alarme ne lui était transmis.

Involontairement je me rappelai nos chasses à l'affût. Un rien suffît pour que le gibier s'effarouchât et déguerpisse au plus vite!

Tout le contraire advint. Nos uhlands, lancés au grand trot, envahirent la clairière.

Déjà leur officier, atteignant la porte du château, y frappait du pommeau de son sabre avec force jurons et menaces.

C'était une sorte de géant, rouge et moustachu comme un diable.

Ses soldats se groupèrent derrière lui, vociférant do même. Quel vacarme!

Il fut brusquement interrompu par des coups de feu partant de la lisière du bois.

Cu. DESLYS.

(La suite au prochain numéro).

couché dans le sillon, s'est dressé, il est sorti plein de vie de son humide linéole. L'insecte a brisé sa chrysalide, déployé ses ailes; et le voilà parti dans l'espace, s'inondant d'air, de lumière et de liberté.

Tout était triste, silencieux, endormi: voilà que tout pousse, tout se meut, tout s'agite, tout chante dans la nature.

Ah! que les anciens avaient raison de faire commencer l'année à cette époque où tout dans les champs renaît à une vie nouvelle.

Tout semble aussi renaître dans l'homme. Son imagination, ses forces lui paraissent plus vives, et, par une irrésistible expansion, il s'identifie, se confond avec la nature; il est en harmonie avec elle, il est heureux. Sa sensibilité se ranime et retrouve toute sa jeunesse; il est rempli d'une tendresse presque émue pour la moindre fleurlette d'avant-garde qui, sous une feuille morte, montre sa tige naissante. Il admire comment la plante ainsi que l'homme vit de la terre, comment aussi elle respire l'air et la purifie, comment ce que nous rendons impropre à la vie, elle le ressuscite et le rend respirable.

Mais toutes ces plantes des champs, auxquelles nous devons un air pur, plus fortifiant, ne sauraient devenir alimentaires sans le travail de l'homme. Telle végétation, tel peuple, telle histoire.

Les champs de blé ne se trouvent pas dans les pays inhabités; le plus beau climat, le sol le plus fertile, n'enfantent point un tel miracle. En tous lieux où croissent des récoltes de froment, c'est au travail du labourer qu'elles sont dues, tandis que toutes les autres graminées qui, pour nous sont stériles, viennent en abondance et sans culture dans tous les terrains. Et n'est-ce pas là une preuve que le travail est une condition de notre existence? C'est au travail que nous devons toutes nos conquêtes sur la nature; c'est par lui et par l'intelligence de l'homme que l'herbe est devenue froment, pain, c'est-à-dire force, résistance.

C'est par le travail que les fruits sauvages sont devenus savoureux; c'est par le travail que nous entrons en collaboration directe avec la nature qui nous offre, en ce moment, l'incessante image du mouvement de la vie et de l'action. Elle nous invite aussi à de nouveaux efforts, et les cultivateurs sont les premiers à suivre son exemple. Comme le sol qu'ils cultivent, il leur suffit d'un rayon de soleil pour retrouver toute énergie, tout courage, pour se remettre au travail, pour aider la terre et augmenter la moisson. Encore quelques bonnes récoltes et nous serons libérés, nous aurons payé notre rançon, nous travaillerons pour nous-mêmes. C'est à cette œuvre qu'il faut nous dévouer tous les ans avec une vigueur nouvelle, mais pacifiquement et courageusement, et nous verrons notre chère France refluer, notre patrie honorée, respectée, rajeunie par le travail, et elle aussi aura un autre printemps et recommencera une vie nouvelle.

Faits divers.

On vient, paraît-il, de découvrir un procédé pour faire du sucre avec du foin.

On sait que le sucre existe en quantité plus ou moins grande dans tous les végétaux; mais l'auteur assure que la matière saccharine est en telle abondance dans le foin, qu'il en peut extraire, en poids, 47 0/0, au moyen de son procédé.

Il paraît que dans les hautes sphères industrielles on ne considère point cette invention comme chimérique et qu'il en sera fait prochainement l'expérimentation.

On ne dira plus maintenant: bête à manger du foin, mais: bête à manger du sucre.

Le pape Jean XXII raffolait à ce point de la moutarde qu'il en voulait dans tous les mets. Il créa pour un de ses neveux un emploi spécial, qui n'était pas une sinécure: celui de premier moutardier. Le dictionnaire populaire « se croire le premier moutardier du pape » date donc de l'an 1300 environ.

Ce que coûte un soldat. — Au moment où les graves événements politiques du jour attirent l'attention du public sur les armées des différents peuples d'Europe, il n'est pas sans intérêt de savoir à combien revient la dépense annuelle de chaque soldat dans chacun des Etats européens ci dessous désignés.

L'Angleterre dépense par an pour un soldat 2,500 f.; la Russie, 4,202 f.; la France, 4,172 f.; la Belgique, 4,047 f.; l'Allemagne, 973 f.; la Turquie, 922 f.; l'Italie, 917 f.; le Danemark, 880 f.; l'Espagne, 775 f., et l'Autriche, 720 f. Est-ce maigre? et n'est-ce pas le cas d'appliquer le refrain:

Dans le service de l'Autriche Le militaire n'est pas riche.

Les récoltes en 1876. — Le ministère de l'agriculture et du commerce vient de publier, sur le rapport du préfet, le relevé général de la récolte des céréales et pommes de terre en France, pour l'année 1876.

Il résulte de ce travail que 15,207,622 hectares ont été ensemencés et ont produit en moyenne, pour tous les départements de la France, en hectolitres et par hectare: en froment, 43,90; en méteil, 43,06; en seigle, 44,41; en orge, 47,19; en sarrasin, 46,39; en maïs et millet, 40,73; en avoine, 21,45; en pommes de terre, 93,60.

La totalité d'hectolitres récoltés est, pour le froment, 95,437,832; pour le méteil, 7,124,429; pour le seigle, 26,486,506; pour l'orge, 18,561,214; pour le sarrasin, 5,904,365; pour le maïs et le millet, 7 millions 93,481; pour l'avoine, 73,754,087, et enfin pour les pommes de terre, 416,920,589.

Les départements qui ont produit le plus en froment sont le Nord, qui donne le chiffre de 3,409,967 hectolitres; l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Aisne, la Vendée, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Pas-de-Calais, Maine-et-Loire, qui produisent de 2,000,000 à 2,500,000 hectolitres. En pommes de terre, c'est le Finistère, dont la récolte a rendu 5,499,200 hectolitres. En avoine, ce sont les départements de l'Aisne, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Somme, Pas-de-Calais, qui ont produit plus de 3,000,000 d'hectolitres chacun.

Dans un salon, un vieux monsieur présente à la maîtresse de la maison un jeune homme, un aspirant de marine, qui vient d'accomplir son premier voyage:

Figurez-vous, madame, que mon jeune ami a visité Suez, l'Arabie, les Indes, la Chine, qu'il a débarqué à Java, a doublé le cap Horn, vu le Mexique, les Etats-Unis, la Havane, et qu'il arrive en ce moment de Londres, sans s'être arrêté nulle part.

Ah! mon Dieu! monsieur, fait la dame d'un air effrayé, en regardant le marin avec intérêt... Donnez-vous donc la peine de vous asseoir!

Un banquier originaire d'Autriche, va, hier matin, en personne à la Halle de Paris. Il a des gourmets à dîner et veut faire son choix lui-même. Il s'approche de l'étalage d'une marchande de poisson et lui demande avec douceur:

— Combien vos tire-bottes?

— Des tire-bottes! s'écrie la comère exaspérée, des tire-bottes de la belle marchandise comme ça!... Eh va donc, pané, faire les plaisanteries ailleurs. Ah! monsieur blague les poissons avec une bouche de rate et des yeux de merlan!... Des tire-bottes? Si je ne me retenais pas, j'li enverrais une sole sur la figure.

Un inspecteur survint qui eut toutes les peines du monde à faire comprendre à la dame de la Halle que l'accent allemand fait prononcer tire-bottes pour turbot.

Enigme.

Aux fourneaux de Vulcain je reçus l'existence. Sans gémir, sans souffrir, sans me plaindre du sort On m'a sacrifiée au feu dès ma naissance, Je noircis et jamais n'appréhende la mort.

Image que souvent offre l'humaine espèce, Pour satisfaire un goût, un caprice, un désir, Mon maître pour un rien ou m'élève, ou m'abaisse, Et j'obéis toujours sans peine ni plaisir.

En mainte occasion je sais me rendre utile; Chez le riche et le pauvre on fait de moi grand cas; Je sers à préparer, au village, à la ville, Un modique aussi bien qu'un somptueux repas.

Pour nos valets je vaux un sceptre, une couronne. Assez... encore un mot. On me donne des dents, Et je n'en eus pourtant jamais contre per-sonne. Je suis bien laide, enfin. — Lecteur, tu me comprends.

Le mot de l'anagramme est: Régat et Alger.

Sur les pressantes instances de M. MIGNOT, vérificateur en retraite, et à titre de curiosité littéraire, nous insérons l'article qui suit:

La puissance du travail, de la conduite et de l'économie.

Hommage à la famille Darblay.

Le 18^e siècle a vu naître à Etampes la famille Darblay; d'abord simple ouvrier en l'enseigne de la Fontaine, puis grainetier, 4^e époque de sa fortune. Le 19^e siècle l'a vue maîtresse de poste aux chevaux à Eiréchy et menuisier, 2^e époque. Plus tard, le commerce la surnomma la reine des grains et farines, et l'Étoile autour de laquelle gravitent toutes les autres marques, 3^e période. Aujourd'hui elle a ses vaisseaux, ses flottes qui sillonnent toutes les mers pour porter du pain à ceux qui en manquent et pour recueillir le superflu de ceux qui en ont trop, 4^e époque. Son influence est si grande que son nom réagit sur tous les marchés de France et de l'étranger. Un signe de sa volonté, le prix du blé et de la farine diminue ou augmente... *Annuit et totum nutu tremefecit Olympum...* Ce bienfait généreux, en nivelant les cours, assure par toute la terre la subsistance mutuelle des peuples, bannit les disettes et la mortalité qui étaient le fléau des anciens!... Ce prodige qui n'a rien de surprenant est dû à l'immense extension du commerce Darblay, ce qui l'a rendu le bras droit indispensable à l'administration du Gouvernement, qui, sur les rapports de ses Consuls, lui fournit les moyens de remplir dignement sa mission. Puisse cette noble famille être récompensée comme elle le mérite, car elle est véritablement la Providence de toutes les nations!!!

MIGNOT,

Etampes, 24 avril 1877. Vérificateur en retraite.

Société du Gaz d'Etampes.

Messieurs les actionnaires de la Société du Gaz d'Etampes sont prévenus que l'intérêt des actions sera payé ainsi qu'il suit:

Pour les actionnaires d'Etampes et des environs, à l'usine à gaz, les 1^{er}, 2 et 3 mai, de 8 à 11 heures et de midi à 5 heures.

Pour ceux de Dourdan, Longjumeau et des environs, chez M. Hattier, propriétaire à Dourdan, à partir du 4^{er} mai.

Pour ceux de Rambouillet et des environs, chez M. Marié, notaire à Rambouillet, à partir du 4^{er} mai.

Pour le Gérant, Le Directeur de l'Usine, BROSSARD.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 6,853 fr., versés par 72 déposants dont 30 nouveaux.

Il a été remboursé 6,892 fr. 04 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 4,133 fr., versés par 28 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 2,838 fr. 22 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 2,350 fr., versés par 11 déposants dont 4 nouveaux.

Les recettes de la succursale de La Forté-Alais ont été de 4,857 fr., versés par 30 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 3,354 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 4,564 fr., versés par 41 déposants dont 2 nouveaux.

Objets trouvés.

Le 21 avril, entre cinq et six heures du soir, la veuve Fargis, demeurant rue des Belles-Croix, a trouvé, sur la route du Petit-Saint-Mars, un couteau à plusieurs lames avec manche en nacre. — La personne qui l'a perdu peut le réclamer au Bureau de police.

LOUIS LÉVY

DENTISTE

61, rue du Faubourg-Saint-Martin, PARIS.

Dentiste des Sociétés municipales de secours mutuels des quartiers Saint-Martin, Saint-Vincent-de-Paul, de la Société de l'Union des employés du commerce et de l'industrie du département de la Seine, etc., etc.

M. LÉVY recevra, 24, rue de la Juiverie, maison du CAFÉ DE LA PAIX, le Samedi 5 et Dimanche 6 Mai.

Il recevra régulièrement le premier samedi et le premier dimanche de chaque mois.

Les personnes qui désirent recevoir à leur domicile les soins de sa profession, sont priées de se faire inscrire d'avance à l'adresse ci-dessus ou de l'aviser directement à son domicile à Paris.

SALLE DE LA ROTONDE

AVIS

A la demande générale, M. DESIRÉ HOYAU a l'honneur de faire connaître aux habitants d'Etampes qu'il donnera, demain Dimanche 29 courant, un grand Café-Concert, avec des artistes distingués des principaux concerts de Paris.

Prix d'entrée, par personne, 50 cent. — Ouverture des bureaux à 8 heures du soir.

Nota. — Le Concert se terminera à deux heures du matin.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 26 Avril. — BERTHIER Paulin-Alexandre, rue du Perray, 69. — 27. MOULLE Gaston Albert, rue du Haut-Pavé, 25.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre: 1^o SERRE Louis-Etienne, 53 ans, tailleur d'habits, rue Ste-Croix, 26; et D^{lle} CAPELLE Florine-Joséphine, 49 ans, sans profession, mêmes rue et numéro.

2^o HEMMER Jean Pierre, 26 ans, domestique à Montlhéry; et D^{lle} TRÉVENOT Léontine-Marie, 48 ans, domestique, rue Haute-des-Groisneries, 7.

3^o AMIARD Marie-Louis-Albert, 29 ans, marchand épicer, rue des Vertus, 45, à Paris; et D^{lle} PATOUR Juliette-Agathe-Isaline, 29 ans, sans profession, rue Saint-Mars, 5.

DÉCÈS.

Du 21 Avril. — BONNEAU Jean-Basile, 88 ans, rentier, rue Pavée, 2. — 23. NANCY Célestin, 40 ans, journalier, rue de l'Île, 5. — 23. LEPROUST Marguerite-Marie, 3 mois, rue Saint-Jacques, 416. — 24. LEBLANC Eugène, 47 mois, rue du Faubourg-Evezard, 22. — 25. DUQUESNEL Joséphine-Adèle, 48 ans, femme Pasquier, rue Evezard, 43. — 25. MAGNON Elisabeth, 88 ans, veuve Oudart, rue Basse-des-Groisneries, 2. — 27. ROBIN Jean-Germain-Eugène, 45 ans, carrier (Hospice). — 27. HUARD Maxime-Eugène-Louis, 2 ans, rue de la Plâtrerie, 16.

Pour les articles et faits non signés: A. G. ALLIEY.

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique REVALESCIÈRE Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

30 ANS DE SUCCÈS. — 80,000 CURES PAR AN.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combat le ventre et avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans l'oreille, acidité, pituite, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépression, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesse, sueurs durnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castle-Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Derles, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wuizer, etc., etc.

Certificat n° 89,411.

Orvaux, 15 avril 1875.

Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable Revalésière, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant grand nombre d'années. Je jouis dans ma 93^e année du bien-être d'une santé parfaite. J'ai l'honneur, etc. LENOY, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière enlèvent toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalésière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 72 tasses, 10 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco en France. — DÉPÔTS à Etampes, chez THAUWAS, 121, rue Saint-Jacques, chez JIROUX, épicer, rue Sainte-Croix, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Antigoutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou Chroniques), ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Échiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. Sous-dépôts dans les pharmacies.

Dépôt à Etampes, chez M. LEPROUST, pharmacien, rue Saint-Jacques, 57.

La publication légale des actes de société est obligatoire dans l'un des journaux publiés au chef-lieu de l'arrondissement.

JOURNAL JUDICIAIRE

DE L'ARRONDISSEMENT D'ETAMPES.

(66^{me} Année.)

LEGS DE M. LÉCONTE.

Du testament de M. CHARLES VALENTIN LÉCONTE, décédé en son domicile, à Etampes, le seize juillet mil huit cent soixante-seize, ledit testament fait olographe à Etampes, le quinze janvier mil huit cent soixante-seize, enregistré et déposé après constat au rang des minutes de M^{re} Hautefeuille, notaire en ladite ville, par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil d'Etampes, en date du dix-sept juillet mil huit cent soixante-seize;

A été extrait ce qui suit:

« Je donne et lègue à l'église de la paroisse où je dé-

céderai, une somme de mille francs pour fonder une messe basse à perpétuité, qui sera dite chaque année le jour anniversaire de mon décès.

« Je donne et lègue à l'église de Saumeray, canton de Bonneval (Eure-et-Loir), une somme de cinq cents francs pour fonder une messe basse à perpétuité, qui sera dite chaque année le quinze septembre, pour le repos de l'âme de mon oncle et bienfaiteur Jean-François Moulin, ancien curé de cette paroisse.

« Je donne et lègue à l'église de Saumeray, canton de Bonneval (Eure-et-Loir), une somme de cinq cents francs pour fonder une messe basse à perpétuité qui sera dite chaque année, le vingt-cinq juin, pour le repos des âmes de mon père Charles Désiré Lecomte, et de ma mère Marie-Madeleine-Elisabeth « Moulin.

« Je donne et lègue à l'hospice d'Ables (Seine-et-Oise), une somme de mille francs et ma pendule en reconnaissance des bons soins que ma mère y a reçus.

« Je donne et lègue à mon ami Auguste Debeausse, « demeurant à Levallois, près Paris, rue Félix 23, mes six couverts de table et ma cuillère à potage, le tout en argent, en reconnaissance du service qu'il m'a rendu. S'il était défunt ce legs serait vendu chez un orfèvre et l'argent donné au Bureau de bienfaisance de la commune où je décéderai.

« Ma chaîne longue, en or, sera vendue chez un bijoutier, le produit sera donné au Bureau de bienfaisance de la commune où je décéderai.

« Je donne et lègue à mon neveu Jules Cintrat, l'usufruit d'une somme de douze mille francs. A sa mort, cette somme sera donnée à la commune de Saumeray, canton de Bonneval, pour y fonder un hospice pour les malades pauvres de la commune et « celles environnantes. Cette somme sera placée en « rentes nominatives trois pour cent, incessibles et « insaisissables.

« Je donne et lègue à ma sœur Julie-Elisabeth Lecomte, femme Bernardin Cintrat, et audit sieur Bernardin Cintrat, l'usufruit d'une somme de seize mille francs. A leur mort, cette somme sera donnée à la commune de Saumeray, canton de Bonneval, pour « fonder un hospice pour les malades pauvres de la « commune et celles environnantes. Cette somme sera « placée en rentes nominatives trois pour cent, incessibles et insaisissables.

« Les deux sommes que je destine à la commune de Saumeray ne devront avoir d'autre emploi que pour « un hospice.

« Le surplus de la somme que je laisse sans emploi « servira à payer les frais de mon inhumation, à acheter le terrain que je demande, et à acquitter les frais « de ma succession. S'il restait quelque chose en plus « sur cette somme, je le donne au Bureau de bienfaisance de la commune où je décéderai. »

Signé: HAUTEFEUILLE.

Cette publication a lieu en exécution de l'ordonnance du quatorze janvier mil huit cent trente-un, avec invitation aux héritiers d'adresser à M. le Préfet de Seine-et-Oise, dans la huitaine, les réclamations qu'ils auraient à présenter.

Etude de M^{re} DELAUNAY, avoué à Corbeil.

VENTE

AU PALAIS DE JUSTICE, A CORBEIL (SEINE-ET-OISE). Le Mercredi 16 Mai 1877, onze heures du matin,

D'UNE MAISON DE CAMPAGNE

Sise à Arpajon,

Station du chemin de fer de Paris à Tours

par Vendôme,

SAIRY-BENINS

Contenance: 48100 mètres.

Mise à prix... 20,000 fr.

S'adresser:

A Arpajon: Au Jardinier de la maison; A M^{re} IMBAULT, notaire;

A Corbeil: A M^{re} DELAUNAY, avoué poursuivant; A M^{re} JOUBERT et LECLER, avoués co-

licitants; A Paris: A M^{re} DUFOUR, GIRARDIN et BEAU-DOUIN, notaires.

Etudes de M^{re} CHENU, avoué à Etampes,

Rue Saint-Jacques, n° 100,

Et de M^{re} BOUVARD, avoué au même lieu,

Rue Saint-Jacques, n° 5.

VENTE

EN LA MAIRIE DE PUSSAY,

Par le ministère de M^{re} JACOB, notaire à Angerville,

Commis à cet effet,

D'UNE

GRANDE MAISON

Autrefois à usage de Fabrique,

Sise à Pussay, grande rue,

D'UN

BEAU JARDIN

Sis à Pussay,

ET DE VINGT-DEUX

PIÈCES DE TERRE ET BOIS

Sises aux terroirs de Pussay, Monnerville

et Thionville,

EN 23 LOTS.

Le tout dépendant de la succession de madame WÆLKENS, avant venue Auguste BURET.

L'Adjudication aura lieu le Dimanche 6 Mai

mil huit cent soixante-dix-sept,

Deux heures de relevée.

Total des mises à prix... 16,010 fr.

S'adresser pour les renseignements:

A Etampes,

En l'étude de M^{re} CHENU, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 100;

En celle de M^{re} BOUVARD, aussi avoué poursuivant, rue Saint-Jacques, numéro 5;

A Angerville,
En l'étude de M^e JACOB, notaire, commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;
Et sur les lieux.

Etude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes.

ADJUDICATION

MÊME SUR UNE SEULE ENCHÈRE.
En l'étude et par le ministère de M^e DARDANNE, Notaire à Etampes,
Le Dimanche 6 Mai 1877, à midi,

MOULIN

En bon état et monté de quatre paires de meules, APPELÉ **MOULIN DU BOURGNEUF**, Sis à Etampes, rue de la Boucherie, n° 2, Occupé par M. MARCHON, Avec Maison d'habitation et Jardin, petite Remise en face le moulin, dans le passage des Prés, Appartenant à M. GUERRAZ père et M. JULIUS GUERRAZ.

Revenu actuel, susceptible d'augmentation 6,150 fr. **Mise à prix..... 75,000 fr.**
Nota. — Le bail expire au 1^{er} juillet 1879.
S'adresser à M^e DARDANNE, notaire à Etampes, dépositaire des titres et du cahier des charges. 4-3

Etude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e DARDANNE, Notaire à Etampes,
Le Dimanche 6 Mai 1877, à midi,

GRANDE PROPRIÉTÉ

Sise à Etampes, rue du Fg Evezard, n° 13, COMPRENANT Deux Maisons servant d'auberge, à l'enseigne « Au Rendez-vous de l'Abattoir », Cour, écuries, petit jardin, et grand jardin bordé par la rivière. CONTENANCE : environ 40 ares 70 centiares Petit terrain bordant la route, partie en jardin, partie en bois, en face l'auberge, contenant 7 a. 40 c. REVENU : 580 francs. (Pour le détail, voir les affiches) S'adresser à M^e DARDANNE, notaire, dépositaire du cahier des charges. 3-2

Etude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes.

A VENDRE A L'AMIABLE TRÈS-BELLE MAISON

De construction récente, Avec Écurie, Remise, Communs, Jardin et Dépendances, Serre, Salle de bains, Pièce d'eau empoisonnée, Calorifère et Gaz, Sise à Etampes, rue de la Boucherie, n° 1^{er}, Contenant environ 3400 mètres. Appartenant à M. Charles LEFEBVRE.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, soit à M. LEFEBVRE, soit à M^e DARDANNE, notaire. 3-2

Etude de M^e DEGOMMIER, notaire à Lardy.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e DEGOMMIER, Notaire à Lardy,
Le Dimanche 6 Mai 1877, à deux heures,

CHATEAU DE LA BOISSIÈRE

Sis commune de Saint-Vrain, Avec PARC ET TERRAIN FORMANT ZONE Le tout d'une superficie de 40 hectares 50 ares. **Mise à prix..... 175,000 fr.**

Faculté est accordée à l'adjudicataire d'acquiescer les 40 hectares 20 ares, formant le restant du domaine, au prix de 125,000 fr.

JOUISSANCE DE SUITE. Facilités de paiement.

S'adresser, pour visiter, à la Boissière, ou Garde, et pour tous renseignements, à M^e DEGOMMIER, notaire, dépositaire d'un plan et du cahier de charges. 9-8

Etude de M^e DEGOMMIER, notaire à Lardy.

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON BOURGEOISE A Étrelly, boulevard du Chemin-de-Fer, Appartenant à M^{me} RONCERET-MEUNIER et à ses enfants.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux; Et pour renseignements, audit M^e DEGOMMIER.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

ATTIRAIL DE LABOUR A VENDRE

AUX ENCHÈRES, Par suite de cessation de culture, EN LA FERME EXPLOITÉE PAR M. ET M^{me} SONNAIRE, Sise à Vauvert, commune d'Ormoil-la-Rivière, Le Dimanche 29 Avril 1877, à midi, Par le ministère de M^e ROBERT, Commissaire-priseur à Etampes.

DÉSIGNATION :

2 Chevaux dont 1 de huit ans, et leurs harnais; 5 bonnes Vaches laitières, âgées de quatre à six ans; 1 Rouleau, 2 Herse à dents de fer, environ 4000 kilogrammes de fourrage, et quantité d'autres objets de culture.

CRÉDIT AUX PERSONNES SOLVABLES. 2-2

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite du décès de M^{me} Mathilde GONTARD, A ÉTAMPES, RUE DU FAUBOURG-ÈVEZARD, n° 27, Le Lundi 30 Avril 1877, à une heure, Par le ministère de M^e ROBERT, Commissaire-priseur à Etampes.

Consistant en :

Conchette, Armoire, Commode et Table en noyer, Chaises, Literie, Linge, et quantité d'ustensiles de ménage et de cuisine.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES, Le Samedi 5 Mai 1877, sur la place du Marché franc d'Etampes, à deux heures, Par le ministère de M^e ROBERT, Commissaire-priseur de l'arrondissement d'Etampes.

Une grande et forte Voiture de culture à roues de cent trente-six millimètres avec tous ses accessoires. Cette Voiture se trouve chez M. Charpentier, à Etampes, à l'hôtel de l'Etoile, rue du Perray, où on peut la voir. 2-2

A VENDRE

Pierres, Tuiles, Solives et Chevrons Provenant de démolitions. S'adresser à M. CAZES, à Villesautage.

A VENDRE BON CAFÉ

Exploité à Etampes.

S'adresser à M. LEBRET, rue Saint-Jacques, 9, à Etampes.

A CÉDER

LE **BAIL** Restant encore à courir pour 15 ans, D'UNE TRÈS-BONNE FERME En parfait état de culture, Dans l'arrondissement d'Etampes.

S'adresser, pour tous renseignements : A M^e BUISSON, notaire à Milly. 4-1

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Route de Paris ou rue du Fg-St-Jacques, n° 16, En face la promenade du Port, 1^o APPARTENEMENT au 1^{er} étage; 2^o GRANDE COUR; 3^o MAGASINS et ÉCURIE.

En une ou plusieurs locations, au gré des amateurs. S'adresser à M^e DOUVARD, avoué. 3

CHATEAU PARC, FERME et BOIS, propriété dite La Grande Chouardière près Mondoubleau (Loir-et-Cher). — Cont. 65 h. Rev. net 3,200 fr. à ADJUGER, sur une ench., en la Ch. des Not. de Paris, le 29 mai 1877, à midi.

Mise à prix..... 100,000 fr.

S'adr. à M^e CORNARD, not. à Paris, r. Monsigny, 17, et à M^e Gohier et Juignot, not. à Mondoubleau. 2-2

HERNIES La CURE RADICALE de cette infirmité si dangereuse et si gênante est aujourd'hui un fait acquis. Parmi les divers traitements employés pour guérir cette cruelle affection, il n'en est pas de plus simple ni d'aussi efficace que celui de feu M. Pierre Simon, dont l'ouvrage spécial sur les Hernies, recommandé par les docteurs les plus éminents, a été approuvé par l'Académie de médecine et dont la méthode est aujourd'hui en la possession de ses gendres, élèves et successeurs, MM. Bezou et Deschamps, à Saumur (Maine-et-Loire). Une notice contenant la preuve de nombreuses guérisons sera envoyée franco à toute personne en faisant la demande par lettre affranchie. 21-17

DREYFUS FRÈRES & C^o
DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSSMANN,
Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU

Loi du 11 Novembre 1869
AGENCE DE FRANCE

GUANO DISSOUS DU PÉROU

Convention du 15 Avril 1874
AGENCE DE FRANCE

DÉPÔTS EN FRANCE
Bordeaux, chez M. M. SANTA COLOMA et C^o,
Lrest, chez M. K. G. BOYÉ et C^o,
Cette, chez M. A. G. BOYÉ et C^o,
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS,
Dunkerque, chez M. C. BOURDON et C^o,
Havre, chez M. E. PICQUET,
Landerneau, chez M. E. VINCENT,
La Rochelle, MM. d'ORIGNY et FAUSTIN fils,
Lyon, chez M. Marc GILLIARD,
Marseille, chez M. A. G. BOYÉ et C^o,
Nantes, chez M. LE BARRÉ,
Nantes, chez M. A. JAMONT et HUARD,
Paris, chez M. A. MOSNERON-DUPIN,
St-Nazaire, chez M. A. JAMONT et HUARD.

USINE (rive droite) BOULEVARD LA CHAPELLE N° 5
Société Anonyme des Glacières-Pictet
USINE (rive gauche) 11, RUE LOBINEAU, 11 (Marché St-Germain)
VENTE pour PARIS et la PROVINCE
DE GLACE ET DE CARAFES FRAPPÉES
Glace pure et transparente TRÈS RÉSISTANTE A LA FUSION
Siège social : 6, rue Grétry
PARIS (près l'Opéra-Comique) PARIS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION du Guano du Pérou
39, FAUBOURG POISSONNIÈRE, 39, PARIS
Seuls Agents en France de la **PERUVIAN GUANO C^o LIM.**
NOUVEAUX CONCESSIONNAIRES DU
GUANO DU PÉROU
en vertu du contrat du 7 Juin 1876.
AGENCE DE FRANCE
VENTE SELON L'ANALYSE
Tarif Réduit.
DÉPÔTS EN FRANCE :
Bordeaux..... MM. JOSEPH CIVRAC et C^o,
Dunkerque..... LASTRAPPE DESCARRE et C^o,
Le Havre..... LANGSTAFF EHRENBERG et POLLAK,
Nantes..... L. RUSSIL et GUIROY.
D'autres dépôts seront ultérieurement ouverts.

SAINT-RAPHAËL

Vin fortifiant, digestif, tonique, reconstituant; goût excellent, plus efficace pour les personnes affaiblies, que les ferrugineux, que les quinas. Prescrit dans les fatigues d'estomac, la chlorose, l'anémie, les convalescences.
Détail chez M. INGRAND, et principales Pharmacies 13 fr.

HAUTE-NORMANDIE

25 Avril 1877. Restant de la veille..... 7.592 53
Arrivages du jour..... 102 05
Total..... 7.694 98

Ventes du jour..... » » »
Restant disponible..... 7.660 04
Prix moyen du jour..... 44 fr. 31 c.

Grains.
Blés du rayon..... 28 00 à 29 00
Orges de Beauce..... 22 00 à 23 00
Escourgeons..... 00 00 à 20 50
Avoines noires..... 22 75 à 23 25
— grises..... 19 50 à 20 50

Le tout aux 400 kil. franco gare Paris.

Pailles et Fourrages.
La Chapelle, 25 avril.
Foin..... 1^{re} qté 67 à 69 2^e qté 61 à 63 3^e qté 55 à 57
Luzerne..... 60 à 62 58 à 58 52 à 54
Regain de luzerne.. 49 à 51 46 à 48 43 à 45
Paille de blé..... 44 à 43 36 à 38 32 à 34
Paille de seigle... 36 à 38 33 à 35 30 à 32
le tout aux 104 bottes, dans Paris.

Abattoir d'Etampes.

NOMBRE par espèces des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, du 19 avril 1877 au 25 inclus.

NOMS des Bouchers et Charcutiers.	Tourons.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.	TOTAL.
Boulland-Boulland..	2	1	6	14	22		45
Constancien Raphaël	1	5	8	15			41
Baudet.....	1	3	2	7			13
Rotier.....	1	2	5	8			16
Gauché.....	2	6	13	21			42
Brossonnot-Lesage..	1	2	4	7			14
Brossonnot-Brosson..	1	2	3	6			12
Marchon.....	2	4	5	11			22
Hantefeuille.....	1	3	6	10			20
Gillotin.....	1	1	4	6			12
V ^e Chevallier-Nabot..	1	1	3	5			10
Gaurat.....					5	5	10
Lebrun.....					4	1	5
Boulland Alexandre.					3	3	6
Genty.....					4	1	5
TOTAUX.....	3	41	35	67	15	134	434

Certifié par le Préposé en chef de l'Octroi, NARGASSIES.

10^e ANNÉE. LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
En Grand format de 16 pages
Résumé de chaque numéro :
Bulletin politique. — Bulletin financier.
Riassés des établissements de crédit
4 fr. Recettes des ch. de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. 4 fr.
AN. Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Liste des tirages.
AN. Vérification des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
1 fort volume in-8°
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS
Envoyer mandat poste ou timbres-poste.

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prions qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
21 Avril 1877.	fr. c.	27 Avril 1877.	fr. c.	21 Avril 1877.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.....	23 36	Blé-froment.....	25 84	Blé élite.....	23 50
Froment, 2 ^e q.....	22 42	Blé-boulangier.....	24 00	Blé marchand.....	22 25
Méteil, 1 ^{re} q.....	20 83	Méteil.....	22 00	Blé champart.....	21 25
Méteil, 2 ^e q.....	18 48	Seigle.....	15 00	Méteil moyen.....	20 25
Seigle.....	13 47	Orges.....	14 00	Méteil.....	17 75
Escourgeon.....	13 95	Escourgeon.....	13 67	Seigle.....	14 55
Orges.....	13 37	Avoine.....	10 00	Orges.....	14 25
Avoine.....	11 76			Avoine.....	9 55

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 21 au 27 Avril 1877.

DÉNOMINATION.	Samedi 21	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
Rente 5 0/0.....	104 45	103 60	103 60	102 90	103 45	102 70
— 4 1/2 0/0.....	98 30	97 25	97 00	96 00	95 00	96 50
— 3 0/0.....	68 25	67 25	67 10	66 65	66 80	66 45

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné. Etampes le 28 Avril 1877.

Fu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes. Etampes, le 28 Avril 1877.

Enregistré pour l'annonce n° Folio Reçu franc et centimes, décimes compris. A Etampes, le 1877.